

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Il est possible d'obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 1-866-378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C. (auparavant « Société en Commandite NexGen Financière » ou le « gestionnaire »), 36 Toronto Street, Suite 1070, Toronto, (Ontario) M5C 2C5, ou en consultant sur notre site Web, à l'adresse [www.nexgenfinancial.ca](http://www.nexgenfinancial.ca), ou sur celui de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous selon l'une ou l'autre de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

#### NOTE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES.

Ce rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur le Fonds, notamment sur sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Une déclaration prospective est une déclaration de nature prévisionnelle qui est assujettie ou fait référence à des événements ou à des facteurs futurs. Elle se caractérise par l'emploi de termes à connotation prospective comme « s'attendre à », « prévoir », « projeter », « croire », « estimer », et d'autres expressions analogues, ou leur forme négative. De plus, toute déclaration qui peut être faite au sujet du rendement futur, des stratégies ou perspectives et des mesures que pourrait prendre le Fonds est considérée aussi comme une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur les attentes et les projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont forcément assujetties, notamment, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses au sujet du Fonds et de facteurs économiques.

Les déclarations prospectives ne garantissent en rien les rendements futurs, et les événements et les résultats réels pourraient être très différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans une déclaration prospective faite par Fonds en raison de facteurs importants. Parmi ces facteurs, notons entre autres les conditions générales de l'économie de la situation politique et du marché, les taux d'intérêt et de change, les marchés financiers, la concurrence, les changements technologiques, les changements apportés à la réglementation gouvernementale, des procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et des catastrophes.

Nous insistons sur le fait que la liste des facteurs précités n'est pas exhaustive. Par conséquent, nous vous invitons à prendre soigneusement en compte ces facteurs et d'autres facteurs avant de prendre toute décision d'investissement et nous vous demandons instamment de ne pas vous fier indûment sur ces déclarations prospectives. De plus, le Fonds n'entend pas mettre à jour l'une ou l'autre de ces déclarations prospectives par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ni pour tout autre motif.

## Analyse du rendement du Fonds par la direction

### Objectif et stratégies de placement

Le Fonds d'obligations de sociétés NexGen (le « Fonds ») vise à obtenir un flux de revenu stable et un potentiel de gains en capital principalement en effectuant des placements dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés canadiennes et étrangères.

Baker Gilmore & Associates Inc. (« Baker Gilmore » ou le « sous-conseiller en valeurs »), utilise, pour l'administration du Fonds, un style de placement axé sur la valeur fondamentale qui combine les prévisions subjectives axées fondamentalement sur les facteurs clés influençant les rendements du marché obligataire. Le processus comprend l'évaluation des données économiques, la prévision des taux d'intérêt et des écarts sectoriels, la construction et la mise en place du portefeuille ainsi que la gestion des risques. Baker Gilmore adopte une approche axée sur la juste valeur pour évaluer les émetteurs et les titres individuels, en utilisant une recherche ascendante fondamentale pour repérer les risques de perte en cas de baisse et les occasions à valeur ajoutée.

### Résultats

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 13 848 000 \$ à 14 185 000 \$ au cours de l'année. Cette augmentation était un résultat d'une combinaison des souscriptions nettes et le rendement positif des placements.

Pour l'année terminée le 31 décembre 2015, la série comptes ordinaires du Fonds a dégagé un rendement de 0,3%, comparativement à 2,7% pour l'indice de référence, l'indice obligataire de sociétés FTSE TMX Canada (l'« indice »). Contrairement à celui de l'indice, le rendement du Fonds est calculé après déduction des frais. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour connaître le rendement des autres séries et catégories du Fonds.

L'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE TMX Canada a généré un rendement positif pour la période; les rendements des obligations des sociétés ont été supérieurs pour les obligations échéant à moyen terme. Les obligations de sociétés ont dégagé un rendement inférieur à celui des obligations du gouvernement du Canada de même échéance en raison de l'élargissement des écarts au cours de la période.

Le rendement du Fonds a été légèrement inférieur à celui de l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE TMX Canada au cours de la période (compte non tenu des frais). Une duration inférieure à celle de l'indice de référence a été le principal frein aux rendements relatifs, alors que les taux d'intérêt fléchissaient; l'exposition de la sélection de titres aux émetteurs financiers cotés AA a également nu au rendement relatif. Cette situation a été quelque peu compensée par la valeur ajoutée du taux de rendement favorable du Fonds comparativement à l'indice de référence et par la sous-pondération des services publics et des biens industriels.

Au premier trimestre, le rendement de la plupart des obligations gouvernementales des marchés développés (sauf le Japon) a chuté de façon marquée. Ces chutes ont été plus importantes pour les producteurs de produits de base (Canada et Australie) et les marchés de la zone euro touchés par l'adoption du programme d'assouplissement quantitatif par la Banque centrale européenne (la BCE). Le rendement des États-Unis et celui du Royaume-Uni ont moins diminué alors que les investisseurs continuaient de s'attendre à ce que l'activité économique de ces pays s'accélère plus tard en 2015. Les rendements japonais ont affiché une légère hausse, surtout en raison du retrait des placements institutionnels des actifs nationaux. Les marchés d'actions développés et émergents étaient à la hausse, alors que les mouvements des écarts de crédit étaient mixtes.

La volatilité du marché obligataire a connu une pointe au deuxième trimestre de 2015, puisque les fortes fluctuations des rendements des obligations européennes ont eu une incidence sur le marché à l'échelle mondiale. Après plusieurs mois de repli, le prix des produits de base a remonté, influencé par le pétrole, ce qui a calmé quelque peu la crainte de déflation qui avait une incidence sur les marchés financiers et a contribué à la vente massive dans les marchés des titres à revenu fixe. La situation persistante en Grèce et les craintes relatives à la bulle des actions chinoises ont dominé les manchettes et les marchés vers la fin du trimestre; l'incertitude s'est fait sentir après le rejet par le gouvernement de la Grèce à la nouvelle offre aux créanciers et l'annonce du référendum du 5 juillet visant à prendre une décision sur la proposition, ce qui a fait nettement chuter les actions chinoises.

La volatilité s'est étendue à toutes les catégories d'actif au troisième trimestre, car les événements dans plusieurs économies périphériques ont influé sur l'activité du marché mondial. Les rendements des obligations gouvernementales sur les marchés développés ont dégringolé, entraînés par le fléchissement des titres échéant à long terme, pendant que les prix des produits de base chutaient et la décision surprise des autorités chinoises de dévaluer le yuan en août ont rallumé les craintes de déflation à l'échelle mondiale. Les écarts de taux des

titres de créance de bonne qualité à rendement élevé des marchés émergents se sont creusés, générant des excédents de rendement négatifs. Tant sur les marchés développés que sur les marchés émergents, les actions ont reculé, entraînant des corrections techniques sur de nombreux marchés. Les mouvements sur les marchés de devises ont été mixtes, le dollar canadien fléchissant de façon prononcée.

Les marchés sont restés volatils au quatrième trimestre. Les mouvements des rendements des obligations gouvernementales sur les marchés développés ont été mixtes au quatrième trimestre; pendant que les rendements aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie augmentaient – stimulés surtout par la décision de la Réserve fédérale des États-Unis de hausser les taux d'intérêt pour la première fois depuis près de 10 ans en décembre – les rendements sur les autres courbes des États-Unis et du Royaume-Uni et sur d'autres marchés ont fléchi, témoignant des préoccupations des investisseurs à l'endroit d'autres reculs des prix des produits de base et de l'état de l'économie chinoise. Les écarts de crédit ont connu des variations diverses, les mouvements dépendant de la qualité, du secteur et de l'échéance; au Canada, les différentiels de rendement des obligations provinciales étaient généralement moindres, tandis que les écarts de rendement des obligations de société se sont élargis. Les actions des marchés développés ont monté en flèche, reprenant ainsi après la liquidation du troisième trimestre. Le dollar américain s'est apprécié devant la plupart des autres devises importantes, le dollar canadien poursuivant sa descente.

Au moment où la Fed entamait officiellement un cycle de resserrement de sa politique, les investisseurs se sont attachés à tenter de déterminer le moment et la portée attendus des nouvelles hausses des taux. La plupart des indicateurs – notamment les données de l'emploi – indiquent que l'activité économique aux États-Unis est demeurée solide; cependant, comme le renforcement du dollar américain continue d'aider à atténuer les pressions sur les prix, la Fed a indiqué que les mesures de relance seront éliminées à un rythme modéré, déclarant que le « Comité s'attend à ce que la conjoncture évolue d'une façon qui ne justifiera que des hausses graduelles des taux des fonds fédéraux » et que « les taux des fonds fédéraux devraient rester, pendant quelque temps, sous les niveaux qui devraient prévaloir à long terme ».

Après une période prolongée de convergence des politiques monétaires, l'adoption de nouvelles mesures de relance par d'autres grandes banques centrales au cours du trimestre a signalé le début de la divergence des politiques à l'échelle mondiale. En Europe, au Japon et en Chine, les décideurs des banques centrales ont tenté de soutenir leurs économies tant par des mesures monétaires classiques que par des mesures non traditionnelles.

Les données économiques aux États-Unis ont continué de dénoter une reprise générale de l'activité. Tandis que l'appréciation du dollar américain et la réduction des investissements par les sociétés du secteur de l'énergie ont eu une incidence négative sur le secteur manufacturier, la confiance des entreprises dans le secteur plus important des services est restée solide. L'inflation globale a augmenté à 0,5 %, tandis que l'inflation de base a augmenté à 2,0 %, soit le niveau d'inflation cible de l'inflation de la Fed. Enfin, les décideurs à Washington en sont arrivés à une entente budgétaire qui a prolongé le plafond de la dette jusqu'en 2017; fait important, cela marque la fin du resserrement budgétaire, car les dépenses gouvernementales devraient augmenter de 2 % en 2016, après plusieurs années de recul.

Les données économiques canadiennes publiées ont été mixtes pour le trimestre. Statistique Canada a annoncé que le PIB réel a augmenté de 2,3 % à un taux annuel au troisième trimestre, marquant la fin de la récession technique qui a fait l'objet de maintes discussions. Après plusieurs mois de gains, l'emploi a chuté de 35 700 en novembre, entraînant le chômage à la hausse à 7,1 %; malgré le ralentissement du marché du travail, la croissance du salaire horaire moyen a augmenté à 3,4 % d'une année sur l'autre. Les ventes de détail et les ventes manufacturières sont restées décevantes, reflétant une faiblesse persistante de la demande intérieure; cependant, grâce à des taux d'intérêt qui demeurent faibles, le marché résidentiel a continué de se renforcer, avec près de 212 000 mises en chantier résidentielles en novembre et l'Indice des prix des propriétés MLS en hausse de 7,1 % d'une année sur l'autre. L'inflation globale a augmenté, passant à 1,4 %, tandis que l'inflation fondamentale a fléchi légèrement, à 2 %; bien que le Canada ait le niveau d'inflation le plus élevé des pays du G7 pour la dernière année, la Banque du Canada a laissé son taux de financement à un jour inchangé à 0,50 % en décembre, indiquant qu'elle voit les récentes pressions sur les prix comme étant transitoires. Fait à noter, la banque centrale a mis à jour son cadre d'application des mesures de politique monétaire non traditionnelles où elle indiquait qu'elle estime maintenant que la valeur plancher de son taux directeur se situait autour de -0,5 %, en baisse comparativement à l'estimation précédente de 0,25 %.

### *Événements récents*

Les décideurs des principaux marchés développés, surtout dans la zone euro et au Japon, continuent de lutter contre l'effet déflationniste d'un fort endettement à la suite de l'éclatement de la bulle du crédit, même si les investisseurs s'inquiètent de plus en plus de l'incidence que pourrait avoir, sur le marché et l'économie, la fin des mesures de relance monétaire sans précédent qui sont actuellement appliquées. Sur les marchés émergents, la montée de l'incertitude politique, le mouvement à la baisse des taux de croissance historique et le recul prononcé des prix des produits de base accroissent la vulnérabilité de nombreuses économies émergentes aux nouvelles pointes de volatilité du marché, alors que la Réserve fédérale des États-Unis entame son premier cycle de resserrement depuis dix ans.

Même si l'activité économique mondiale a été faible, les signes de reprise actuels laissent entrevoir que l'élan se renforcera aux prochains trimestres; quoi qu'il en soit, la croissance devrait rester sous les niveaux qui avaient été constatés dans le passé à ce stade-ci du cycle de reprise et qui seraient normalement attendus compte tenu de l'importance des mesures de relance monétaire. Sur les marchés développés, le rythme d'activité sera varié : la chute du prix de l'énergie favorisera les importateurs de produits de base puisqu'au cours de la prochaine année, la croissance du PIB réel s'approchera probablement de 2,5 à 3 % aux États-Unis et qu'elle sera de près de 1,5 % à 2 % au Japon et dans la zone euro en raison de la mitigation des mesures de relance par les problèmes structurels en cours, tandis qu'elle aura une incidence défavorable sur les exportateurs de produits de base, alors que le PIB réel au Canada et en Australie augmentera de 1,5 à 2 %, et les devises plus faibles amortiront quelque peu le ralentissement des secteurs des ressources. Sur les marchés émergents, les taux de croissance seront inégaux là aussi, l'activité des pays importateurs de produits de base surclassant grandement celle des pays exportateurs de produits de base; fait important, la croissance de l'économie chinoise ralentira encore jusqu'à un rythme encore solide de 5 % à 6 %, pendant que les décideurs continuent d'osciller entre un modèle de croissance axé sur l'investissement et les exportations et un modèle axé davantage sur la consommation et les services.

Avec les taux directeurs de la majorité des marchés développés à zéro ou, dans certains cas, au-dessous de zéro – le taux de financement réel à un jour de la Banque du Canada a été négatif depuis le début de 2009 et parmi les plus bas des pays du G7 – les grandes banques centrales ont continué d'utiliser divers outils – tant classiques que non traditionnels – afin de tenir en échec les pressions déflationnistes. Bien que la Réserve fédérale des États-Unis s'appête à continuer de relever prudemment les taux en 2016, tant la Banque du Japon que la Banque centrale européenne maintiennent leurs politiques monétaires très accommodantes, ce qui laisse penser que les liquidités mondiales resteront élevées pendant quelque temps. Dans ce contexte, les rendements obligataires sur les principaux marchés développés devraient demeurer sous les niveaux qui correspondaient généralement aux données économiques fondamentales sous-jacentes.

Aux États-Unis, la volatilité dans toutes les catégories d'actif continue de s'accroître, car les investisseurs ont dû affronter la décision de la Réserve fédérale de commencer à resserrer la politique monétaire en réaction à d'importants indicateurs qui témoignent du renforcement de l'économie américaine. Les gains salariaux ont enfin augmenté en réponse à un taux de chômage de 5 %; et surtout, avec un budget et une entente sur le plafond de la dette en place, les dépenses gouvernementales devraient augmenter pendant les prochains trimestres, offrant un stimulus budgétaire après des années de limitation. Le sous-conseiller s'attend à ce que la Fed relève encore les taux à ses prochaines réunions; compte tenu des effets déflationnistes du renforcement du dollar américain et du fléchissement des prix des produits de base, cependant, la banque centrale peut être, et le sera, lente et prudente dans l'élimination des mesures de relance.

Bien que la dégringolade des prix mondiaux du pétrole continue d'avoir une incidence négative sur le secteur des ressources et sur l'ensemble de l'économie, les marchés de l'énergie devraient se stabiliser au cours de la prochaine année à mesure que l'excédent des stocks est atténué par les coupures de production et que la demande mondiale continue de croître à

un rythme constant. Après presque trois ans de baisse marquée, le dollar canadien est maintenant concurrentiel et devrait appuyer les exportations du secteur manufacturier et des services en conjonction avec la hausse de la croissance de l'économie américaine. Si le secteur de l'habitation demeure un risque important, la faiblesse des taux d'intérêt et la croissance continue de l'emploi dans les provinces qui ne produisent pas d'énergie laissent entendre que la demande de maisons nouvelles et existantes devrait se maintenir et que tout mouvement à la baisse dans ce secteur devrait se limiter à l'Alberta et à la Saskatchewan. Même avec la faiblesse du secteur de l'énergie, la croissance du crédit des entreprises et des ménages se poursuit à un bon rythme, stimulant l'économie pour l'année à venir.

Les mesures de stimulation monétaire sont encore très présentes et les taux de rendement frôlent toujours les creux records au Canada. Le sous-conseiller est d'avis que l'inflation de base canadienne demeurera à 2 % puisque l'économie est meilleure que ce à quoi on s'attendait pour les 12 à 18 prochains mois, surtout en raison de l'amélioration de l'activité aux États-Unis, de la devise hautement concurrentielle et de la stabilisation des prix du pétrole. Bien que le sous-conseiller ne prévoit pas une hausse importante des taux de rendement à court terme, il a positionné le Fonds selon une durée légèrement plus courte que celle de l'indice de référence grâce surtout à des participations dans des billets à taux variable étant donné que les rendements sont peu attractifs à leurs niveaux actuels et devraient augmenter avec le renforcement de l'économie mondiale et canadienne.

Compensant la faiblesse du secteur de l'énergie, l'économie canadienne dans son ensemble devrait continuer de tirer profit de l'amélioration des activités de l'économie américaine et de la faiblesse du dollar canadien; par conséquent, le sous-conseiller prévoit que les données fondamentales des obligations de sociétés demeureront vigoureuses à l'extérieur du secteur des ressources. Les bilans sont en bonne forme et les sociétés peuvent se financer à des niveaux de taux encore faibles. Les écarts des titres de créance de sociétés canadiennes demeurent imposants selon les normes historiques, particulièrement lorsque nous les comparons au risque sous-jacent de défaillance. Les niveaux actuels des écarts reflètent la prime de risque importante déjà prise en compte sur le marché canadien, qui découle de la nervosité persistante des investisseurs à l'égard de la situation des marchés de capitaux mondiaux et de la diminution des stocks dans les portefeuilles de négociation de courtiers endettés à la suite de la crise de la dette et de réglementations plus austères. Tandis que les émissions des sociétés devraient demeurer fortes, cela ne devrait pas poser problème, car la solidité continue de la demande des investisseurs nationaux et étrangers devrait soutenir les marchés. Les investisseurs sont toutefois de plus en plus susceptibles d'exiger de nouvelles concessions d'émission, compte tenu de la réduction en cours des niveaux de liquidités sur les marchés secondaires.

Compte tenu de leur importante exposition au secteur de l'énergie, les marchés à rendement élevé au Canada et aux États-Unis ont été gravement touchés par la chute des prix mondiaux de l'énergie. Bien que les écarts généraux demeurent relativement attractifs tant dans une perspective des défaillances passées que sur le plan de la valeur relative – surtout si l'on tient compte de l'amélioration prévue des données économiques aux États-Unis et au Canada – le risque de baisses de cote ou de défaillances des émetteurs individuels augmentera et les écarts s'élargiront encore si la chute des prix de l'énergie se poursuit. Avec une grande partie de la forte demande récente de titres de créance à rendement élevé stimulée par les mesures monétaires de relance énergiques de la Réserve fédérale des États-Unis, les rendements et les écarts pourraient s'accroître encore étant donné l'incertitude qui règne sur les marchés mondiaux à propos du calendrier et de l'ampleur d'éventuelles nouvelles hausses des taux par la Fed.

Avec l'accroissement par les sociétés de leurs activités de fusion et acquisition et autres activités favorables aux actionnaires, l'évitement des risques que pourraient présenter les événements par une soigneuse sélection des titres devrait rester très important pendant les prochains trimestres. Le Fonds maintient une surpondération rajustée en fonction du risque dans les sociétés de services financiers de qualité supérieure, les titres adossés à des créances, les sociétés de services publics notées BBB et certains titres à rendement élevé, tout en maintenant une sous-pondération dans le secteur des services publics en général et dans le secteur plus cyclique des produits industriels, qui est également sujet aux risques d'événement liés aux fusions et acquisitions. Certaines des plus importantes positions surpondérées d'émissions ajustées en fonction du risque comprennent les suivantes : Power Corp., Financière Manuvie, North Battleford Power, Teranet, Financière Sun Life, Trillium WindPower LP, Enbridge Income Fund, Gibson Energy, Algonquin Power, Videotron Ltd., Inter Pipeline Inc., Allgas, Banque de Montréal et Comber Wind Financial.

### *Transactions entre parties liées*

NGAM Canada S.E.C. (auparavant « Société en Commandite NexGen Financière » ou le « gestionnaire ») fournit au Fonds des services de gestion, de distribution et d'administration de placements. Ces services sont offerts dans le cours normal des activités et comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre le gestionnaire et le Fonds. Conformément au Règlement 81-107, le Fonds doit créer un comité d'examen indépendant (CEI) auquel il doit soumettre toutes les questions de conflit d'intérêts, aux fins d'examen ou d'approbation. Le Règlement 81-107 oblige également le gestionnaire à établir des politiques et des procédures écrites pour traiter les questions de conflit d'intérêts, tenir un registre de ces questions et aider le CEI à exercer ses fonctions.

#### *Frais de gestion*

NGAM Canada S.E.C. est le gestionnaire du Fonds. En contrepartie des services-conseils en placement fournis, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série du Fonds, à l'exception de la série comptes institutionnels. Le gestionnaire verse, à partir de ses frais de gestion, la rémunération du gestionnaire de portefeuille, ainsi que les commissions de vente et de suivi des courtiers qui distribuent les titres du fonds. En contrepartie des autres services administratifs fournis, le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds.

De temps à autre, le gestionnaire peut réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts, en réduisant les frais de gestion imputés à ce fonds et en demandant au fonds de faire des distributions sur les frais de gestion aux porteurs de parts de montant égal à la réduction des frais de gestion. Les distributions sur les frais de gestion sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du fonds et comptabilisées à titre de distribution dans les états financiers.

#### *Charges d'exploitation*

Chaque fonds est responsable du paiement de toutes les charges d'exploitation, y compris, mais sans s'y limiter, les impôts, les frais de comptabilité, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés aux services du fiduciaire, les honoraires du CEI, les frais de garde, les frais administratifs, les coûts des services aux investisseurs, les frais de courtage, les intérêts et les frais bancaires ainsi que les frais liés aux prospectus et aux autres rapports. En contrepartie des autres services administratifs fournis par le gestionnaire, le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds. Le gestionnaire attribue au fonds certains frais généraux qui sont directement liés à l'exploitation du fonds (exclusion faite du marketing et des ventes). Ces frais généraux comprennent une partie des frais liés aux logiciels, aux systèmes et aux salaires du personnel de TI le gestionnaire, aux installations, aux assurances (assurance des biens et assurance responsabilité civile seulement), à l'amortissement des immobilisations corporelles, à la téléphonie et aux communications, à l'impression, aux frais de bureau et à d'autres frais administratifs généraux.

Les charges d'exploitation sont attribuées à un fonds ou à une série d'un fonds. Les charges d'exploitation communes à plusieurs fonds peuvent être réparties entre les fonds en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de la valeur liquidative moyenne quotidienne des fonds, ou selon d'autres méthodes de répartition que le gestionnaire juge pertinentes, d'après le type de charges d'exploitation à répartir.

#### *Charges absorbées*

Le gestionnaire peut renoncer à une partie des frais de gestion ou des charges d'exploitation pour certains fonds, ou absorber une partie de ces frais et charges. La décision d'absorber ces charges est revue périodiquement et prise à l'entière discrétion du gestionnaire, sans avis aux porteurs de parts.

Les frais relatifs aux parties liées facturés se présentent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Frais de gestion	49 728	52 487
Frais pour les services administratifs fournis par le gestionnaire	16 607	17 710
Charges du Fonds absorbées par le gestionnaire	(42 453)	(43 376)

## AUTRES RENSEIGNEMENTS

### *Changement de contrôle du gestionnaire*

En décembre 2014, Natixis Global Asset Management, L.P. a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Société de Gestion mondiale d'actifs Natixis Canada (auparavant NexGen Financial Corporation), société mère du gestionnaire, ce qui a entraîné un changement de contrôle du gestionnaire.

En août 2015, le nom de la société mère du gestionnaire, alors NexGen Financial Corporation, est devenu Société de Gestion mondiale d'actifs Natixis Canada.

### *Distributions nominales*

Les distributions annuelles du Fonds peuvent être versées sous forme de distributions nominales. Une distribution nominale est émise lorsqu'un fonds annonce la distribution de parts supplémentaires, puis effectue une consolidation de parts afin que le nombre de parts en circulation après la consolidation corresponde au nombre de parts détenues avant le versement de la distribution. La distribution nominale n'a aucune incidence sur la valeur liquidative par part.

### *Fréquence de distribution*

À compter du 30 juin 2014, le Fonds distribuera son revenu net vers la fin de chaque trimestre civil (mars, juin et septembre) et les gains en capital réalisés nets et tout revenu net restant, en décembre.

### *Opérations de prêt de titres*

Certains fonds NexGen peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Ces opérations permettent à un fonds de gagner des honoraires en contrepartie d'un accord pour le prêt de titres à un tiers, lesquels doivent être retournés au Fonds, sur demande, en échange d'une garantie prescrite. La valeur des titres hors trésorerie détenus en garantie doit être équivalente à 102 % au moins de la juste valeur des titres prêtés. Un revenu est tiré de ces opérations sous la forme d'honoraires payés par une contrepartie. Le revenu tiré de ces opérations est inclus dans l'état du résultat global des états financiers du Fonds.

## Frais de gestion et description des séries

Le Fonds offre, à l'heure actuelle, huit séries de parts, à savoir les séries comptes ordinaires, F comptes ordinaires, comptes grande valeur, F comptes grande valeur, comptes très grande valeur, comptes institutionnels, la série avec frais reportés et la série avec frais réduits.

Les frais de gestion varient d'une série de parts à l'autre. Le Fonds paie le gestionnaire des frais de gestion globaux. Les frais de gestion afférents aux parts de la série comptes institutionnels sont négociés et payés directement par l'épargnant et non par le Fonds. Au moyen des frais de gestion, le gestionnaire paie la rémunération du conseiller en valeurs ainsi que les courtages et les commissions de suivi versées aux courtiers qui distribuent les titres du Fonds.

Séries	Frais de gestion (%)	En pourcentage des frais de gestion	
		Rémunération du courtier (%)	Administration générale, conseils en placement et profits (%)
Séries comptes ordinaire, avec frais reportés et avec frais réduits	1,45	27	73
Série F comptes ordinaires	0,95	0	100
Série comptes grande valeur	1,10	45	55
Série F comptes grande valeur	0,70	0	100
Série comptes très grande valeur	1,05	33	67

## Aperçu du portefeuille au 31 décembre 2015

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. On peut obtenir des mises à jour mensuelles, sans frais, en téléphonant au 1 866 378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C., 36 Toronto Street, Suite 1070, Toronto (Ontario) M5C 2C5, sur notre site Web, à [www.nexgenfinancial.ca](http://www.nexgenfinancial.ca), ou sur celui de SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

25 Principaux titres en portefeuille	%**	Répartition sectorielle	%**
Banque Royale du Canada 1,21 % 9 avr. 2019	5,6	Obligations de sociétés	
Banque de Montréal 1,21 % 11 avr. 2019	5,2	Services financiers	47,4
Hydro One Inc. 1,21 % 21 mars 2019	4,9	Énergie	21,2
Banque Manuvie du Canada 1,27 % 27 mars 2017	4,2	Infrastructures	9,8
Trésorerie et les équivalents de trésorerie <sup>^</sup>	3,4	Services de télécommunications	7,0
Empire Life Assurance 2,87 % 31 mai 2023	2,9	Valeur mobilière adossée à des actifs	6,1
Home Trust Co. 3,40 % 10 déc. 2018	2,8	Produits industriels	3,0
Société financière IGM Inc. 6,00 % 10 déc. 2040	2,8	Titres adossés à des créances hypothécaires	2,1
Enbridge Income Fund 1,50 % 21 nov. 2016	2,7	Trésorerie et les équivalents de trésorerie <sup>^</sup>	3,4
Power Corporation du Canada 8,57 % 22 avr. 2039	2,6	Total	<u>100,0</u>
La Banque Toronto-Dominion 1,36 % 18 févr. 2020	2,4		
Financière Sun Life Inc. 5,40 % 29 mai 2042	2,4		
Manulife Finance Delaware LP 5,06 % 15 déc. 2041	2,4		
Comber Wind Financial Corp. 5,13 % 15 nov. 2030	2,3		
Gibson Energy Inc. 5,38 % 15 juill. 2022	2,2		
Société de Financement GE Capital du Canada 1,17 % 15 févr. 2022	2,1		
TELUS Corporation 3,35 % 1er avr. 2024	2,1		
Algonquin Power Co. 4,65 % 15 févr. 2022	2,0		
North Battleford Power LP 4,96 % 31 déc. 2032	1,9		
Melancthon Wolfe Wind LP 3,83 % 31 déc. 2028	1,8		
APT Pipelines Ltd. 4,25 % 24 juill. 2019	1,8		
Trillium Windpower LP 5,80 % 15 févr. 2033	1,8		
Transcontinental Inc. 3,90 % 13 mai 2019	1,6		
Vidéotron Ltée. 5,63 % 15 juin 2025	1,6		
Teranet Holdings LP 5,75 % 17 déc. 2040	1,5		

<sup>\*\*</sup>En fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations suivant laquelle les titres sont évalués aux cours de clôture le 31 décembre 2015.

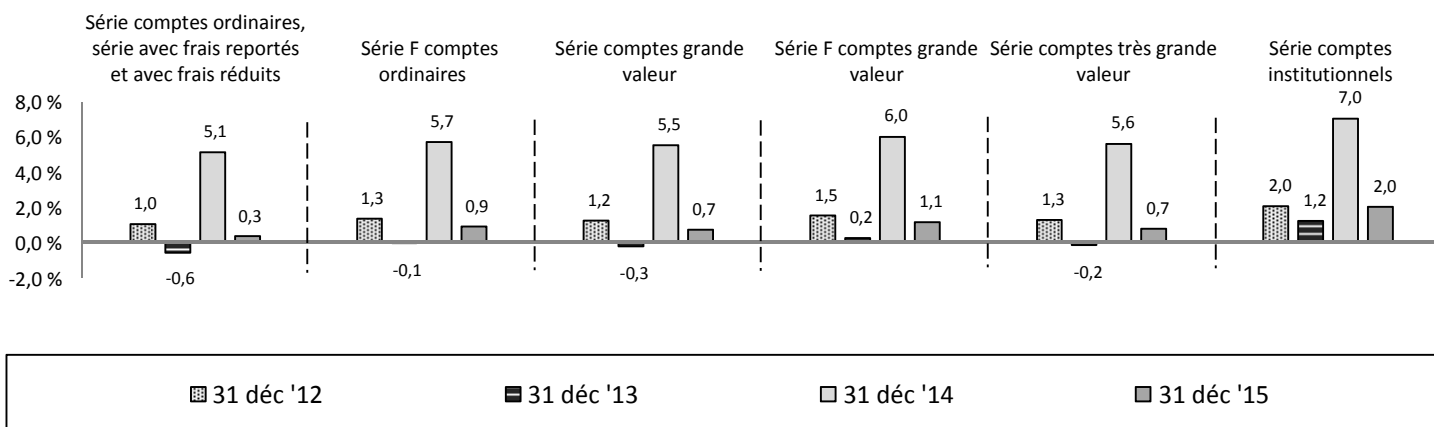
<sup>^</sup>y compris d'autres fonds de roulement.

## Rendement passé

Le rendement passé montre le rendement historique des différentes séries de parts du Fonds. Les chiffres qu'ils renferment ne sont donnés qu'à titre d'information, le rendement passé du Fonds n'étant pas nécessairement un indicateur de son rendement futur. Les données sur le rendement passé supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des parts supplémentaires de la même série du Fonds. Elles ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui peuvent réduire le rendement.

### Rendement annuel

Les graphiques suivants indiquent le rendement annuel de chaque série de parts du Fonds depuis sa date de création de détail - le 1<sup>er</sup> juin 2012. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse de la valeur d'un placement du premier au dernier jour de chaque période financière.



### Rendement annuel composé

Le tableau suivant présente le rendement annuel composé global des différentes catégories et séries d'actions actuellement offertes par le Fonds, pour les périodes indiquées terminées le 31 décembre 2015. Le rendement est également comparé à l'indice de référence sur la même base.

Série <sup>1</sup>	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création <sup>3</sup>
Série comptes ordinaires, série avec frais reportés et avec frais réduits	0,3 %	1,6 %	-	1,6 %
Série F comptes ordinaires	0,9 %	2,1 %	-	2,2 %
Série comptes grande valeur	0,7 %	2,0 %	-	2,0 %
Série F comptes grande valeur	1,1 %	2,4 %	-	2,5 %
Série comptes très grande valeur	0,7 %	2,0 %	-	2,1 %
Série comptes institutionnels	2,0 %	3,4 %	-	3,4 %

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création <sup>3</sup>
Indice de référence <sup>2</sup>	2,7 %	3,7 %	-	3,7 %

1 Après déduction de tous les frais payés par le Fonds, sauf dans le cas des parts de la série comptes institutionnels dont le rendement indiqué comprend les frais négociés et payés directement par l'épargnant.

2 L'indice obligataire de sociétés FTSE TMX Canada comprend les obligations de sociétés domiciliées au Canada et libellées en dollars canadiens qui versent un taux semestriel fixe. Ces obligations sont notées de catégorie investissement et ont une durée effective restante jusqu'à l'échéance d'au moins un an.

3 Les rendements annuels composés globaux sont calculés à partir de la date de création du fonds de détail - le 1<sup>er</sup> juin 2012, pour toutes les séries.

## Faits saillants de nature financière<sup>+</sup>

Les tableaux ci-après présentent des données financières clés concernant le Fonds; ils ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour chacune des années ou la périodes terminées aux dates indiquées.

### ACTIF NET PAR PART (EN DOLLARS) <sup>1</sup>

	Série comptes ordinaires, série avec frais reportés et avec frais réduits				Série F comptes ordinaires			
	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12
<b>Actif net au début de l'année</b>	10,32	10,04	10,10	10,00	10,46	10,13	10,13	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :								
Total des produits	0,34	0,38	0,38	0,21	0,35	0,39	0,38	0,21
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de l'année	0,02	0,04	(0,12)	(0,02)	0,02	0,04	(0,12)	(0,02)
Gains (pertes) non réalisés au cours de l'année	(0,33)	0,11	(0,35)	(0,11)	(0,27)	0,16	(0,32)	(0,10)
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités <sup>2</sup></b>	0,03	0,53	(0,09)	0,08	0,10	0,59	(0,06)	0,09
Distributions:								
Du revenu de placement net (sauf les dividendes)	(0,20)	(0,23)	(0,28)	(0,06)	(0,21)	(0,24)	(0,29)	(0,06)
Des dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	(0,02)	-	-	-	(0,01)	-
<b>Distributions annuelles totales <sup>3</sup></b>	(0,20)	(0,23)	(0,30)	(0,06)	(0,21)	(0,24)	(0,30)	(0,06)
<b>Actif net à la fin de l'année *</b>	10,15	10,32	10,04	10,08	10,35	10,46	10,13	10,11

	Série comptes grande valeur				Série F comptes grande valeur			
	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12
<b>Actif net au début de l'année</b>	10,42	10,10	10,12	10,00	10,54	10,18	10,15	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :								
Total des produits	0,35	0,38	0,38	0,21	0,35	0,38	0,38	0,20
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de l'année	0,02	0,04	(0,13)	(0,01)	0,02	0,05	(0,14)	(0,03)
Gains (pertes) non réalisés au cours de	(0,31)	0,10	(0,22)	(0,18)	(0,25)	0,17	(0,37)	(0,03)
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités <sup>2</sup></b>	0,06	0,52	0,03	0,02	0,12	0,60	(0,13)	0,14
Distributions:								
Du revenu de placement net (sauf les dividendes)	(0,21)	(0,23)	(0,28)	(0,06)	(0,21)	(0,24)	(0,29)	(0,06)
Des dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	(0,02)	-	-	-	(0,01)	-
<b>Distributions annuelles totales <sup>3</sup></b>	(0,21)	(0,23)	(0,30)	(0,06)	(0,21)	(0,24)	(0,30)	(0,06)
<b>Actif net à la fin de l'année *</b>	10,28	10,42	10,10	10,10	10,46	10,54	10,18	10,13

	Série comptes très grande valeur				Série comptes institutionnels			
	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12
<b>Actif net au début de l'année</b>	10,44	10,11	10,13	10,00	10,68	10,33	10,20	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :								
Total des produits	0,35	0,39	0,38	0,19	0,36	0,39	0,39	0,19
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de l'année	0,02	0,02	(0,12)	(0,03)	0,02	0,05	(0,13)	(0,03)
Gains (pertes) non réalisés au cours de	(0,29)	0,05	(0,28)	(0,06)	(0,17)	0,28	(0,12)	0,02
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités <sup>2</sup></b>	0,08	0,46	(0,02)	0,10	0,21	0,72	0,14	0,18
Distributions:								
Du revenu de placement net (sauf les dividendes)	(0,21)	(0,24)	(0,28)	(0,06)	(0,33)	(0,37)	(0,29)	(0,06)
Des dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	(0,02)	-	-	-	(0,02)	-
<b>Distributions annuelles totales <sup>3</sup></b>	(0,21)	(0,24)	(0,30)	(0,06)	(0,33)	(0,37)	(0,31)	(0,06)
<b>Actif net à la fin de l'année *</b>	10,31	10,44	10,11	10,10	10,57	10,68	10,33	10,18

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES <sup>1</sup>

	Série comptes ordinaires, série avec frais reportés et avec frais réduits				Série F comptes ordinaires			
	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12
Actif net (\$) <sup>2</sup>	2 040 491	2 172 702	2 580 646	1 752 208	777 765	758 201	963 870	777 115
Nombre de parts en circulation	201 034	210 568	257 044	173 450	75 146	72 452	95 194	76 691
Ratio des frais de gestion (%) <sup>3</sup>	1,83	1,98	1,97	1,97	1,27	1,42	1,43	1,41
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) <sup>3</sup>	2,13	2,29	2,33	4,38	1,57	1,74	1,78	3,83
Ratio des frais d'opération (%) <sup>4</sup>	-	-	-	0,10	-	-	-	0,10
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>5</sup>	25,84	56,97	73,60	39,75	25,84	56,97	73,60	39,75
Valeur liquidative par part (\$) <sup>2</sup>	10,15	10,32	10,04	10,10	10,35	10,46	10,13	10,13

	Série comptes grande valeur				Série F comptes grande valeur			
	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12
Actif net (\$) <sup>2</sup>	459 871	415 679	381 523	182 095	332 511	133 502	143 026	102 146
Nombre de parts en circulation	44 716	39 900	37 786	17 989	31 799	12 660	14 056	10 062
Ratio des frais de gestion (%) <sup>3</sup>	1,46	1,59	1,61	1,56	1,01	1,15	1,12	1,14
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) <sup>3</sup>	1,76	1,90	1,96	3,97	1,31	1,47	1,47	3,55
Ratio des frais d'opération (%) <sup>4</sup>	-	-	-	0,10	-	-	-	0,10
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>5</sup>	25,84	56,97	73,60	39,75	25,84	56,97	73,60	39,75
Valeur liquidative par part (\$) <sup>2</sup>	10,28	10,42	10,10	10,12	10,46	10,54	10,18	10,15

	Série comptes très grande valeur				Série comptes institutionnels			
	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12
Actif net (\$) <sup>2</sup>	72 173	71 638	25 274	25 317	10 502 629	10 296 193	9 642 952	25 512
Nombre de parts en circulation	7 001	6 864	2 500	2 500	993 938	963 825	933 717	2 500
Ratio des frais de gestion (%) <sup>3</sup>	1,41	1,53	1,52	1,47	0,17	0,17	0,16	0,16
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) <sup>3</sup>	1,71	1,85	1,88	3,88	0,47	0,48	0,51	2,57
Ratio des frais d'opération (%) <sup>4</sup>	-	-	-	0,10	-	-	-	0,10
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>5</sup>	25,84	56,97	73,60	39,75	25,84	56,97	73,60	39,75
Valeur liquidative par part (\$) <sup>2</sup>	10,31	10,44	10,11	10,13	10,57	10,68	10,33	10,20

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.



## FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

<sup>1</sup> Pour les périodes amorcées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, les faits saillants financiers sont tirés des états financiers dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Pour la période comparative de 2013, l'actif net par part au début et à la fin de la période a été modifié pour tenir compte de l'adoption des IFRS, et pour les périodes antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2013, les faits saillants financiers sont tirés des états financiers dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). L'actif net par part, pour les périodes antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2013, est calculé conformément aux PCGR, et la valeur liquidative dans le tableau des ratios et données supplémentaires est présentée selon la valeur aux fins des opérations. Tous les autres calculs aux fins du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds sont effectués à l'aide de la valeur liquidative. Au 31 décembre 2015, en vertu des IFRS, la différence entre « l'actif net » et la « valeur liquidative » est négligeable.

## ACTIF NET PAR ACTION notes

- <sup>1</sup> Ces données sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds en date du 31 décembre des années indiquées. La valeur comptable d'une part avant le 1<sup>er</sup> Janvier, 2013 présentée dans les états financiers pourraient différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation d'un fonds en raison de l'adoption des normes décrites dans le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation.
- <sup>2</sup> La valeur liquidative et les distributions sont établies en fonction du nombre réel de parts au moment considéré. L'augmentation (diminution) liée aux activités est établie en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
- <sup>3</sup> Les distributions ont été réinvesties en parts additionnelles du Fonds, sauf si l'épargnant a demandé qu'elles lui soient versées en espèces.
- \* Il ne s'agit pas d'un rapprochement entre la valeur comptable au début et à la fin de la période, car les données sur l'augmentation (diminution) liée aux activités sont fondées sur le nombre moyen de parts pondéré au cours de la période plutôt que sur le nombre réel de parts au moment donné.

## RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES notes

- <sup>1</sup> Données au 31 décembre des années indiquées.
- <sup>2</sup> La valeur liquidative totale et la valeur liquidative par part avant le 1<sup>er</sup> Janvier, 2013 sont présentées en fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations qui peut différer du montant présenté dans les états financiers en raison de l'adoption des normes décrites dans le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation.
- <sup>3</sup> Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé conformément au Règlement 81-106 et il est établi en fonction du total des frais (exception distributions, faite du courtage, des frais liés aux opérations du portefeuille et des frais sur les contrats à terme, le cas échéant) pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de celle-ci. Lorsqu'une série a été établie au cours de la période, le ratio des frais de gestion est annualisé, depuis la date de création de la série jusqu'à la fin de la période.  
  
Le gestionnaire peut autoriser une réduction des frais de gestion ou des taux des frais d'exploitation, ou les deux, pour certains investisseurs du Fonds qui paient ou engagent des distributions ou autres frais normalement payés par le Fonds ou le gestionnaire. Dans ce cas, le gestionnaire autorise une réduction ou un rabais sur une portion des frais de gestion, le Fonds ou le gestionnaire paie un montant égal à la réduction soit au titre d'une distribution, soit d'un rabais direct. Le RFG ne tient pas compte de ce type de réduction.  
  
Le gestionnaire peut temporairement décider de réduire ou de prendre en charge les frais de gestion ou les frais d'exploitation du Fonds, ou les deux, et peut, en tout temps, mettre fin à cette réduction ou cette prise en charge. Le gestionnaire s'attend à continuer d'absorber ces frais ou ces charges jusqu'à ce que le Fonds soit d'une taille suffisamment grande pour pouvoir raisonnablement absorber tous les frais et toutes les charges.
- <sup>4</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres frais liés aux opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période..
- <sup>5</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère le portefeuille du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille d'un fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opération qu'il doit payer seront élevés, et plus les chances qu'un épargnant touche un gain en capital imposable seront élevées pour la période en cause. Il n'existe pas nécessairement de lien entre un volume d'opérations élevé et le rendement d'un fonds.